

COMMUNE
DE
VILLIERSFAUX

41 100

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 9

DATE DE CONVOCATION

17 septembre 2024

OBJET

DECISION
MODIFICATIVE
N°1/2024

N° 22-2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 1^{er} octobre, 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie NORGUET, maire.

Présents : Mmes Norguet Sylvie, Corbin Martine, Provost Annick, François Elodie, Mrs Bertin Cyrille, Desvaux Philippe, Moyer Franck, Breton Patrice, Wojnar Loïc

Absent : M. Lucas Thierry

Secrétaire de séance : M. Loïc Wojnar

Vu le budget primitif 2024 adopté le 27 février 2024,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits,

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

AUTORISE Madame le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°1 et détaillés dans le tableau ci-dessous.

section	chapitre	compte	dépenses	recettes
fonctionnement	67	673	400	
fonctionnement	011	617	-400	

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour expédition conforme :
Le Maire,
Sylvie NORGUET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20241001-22-2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2024
Publication : 10/10/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

